



## Conseil communautaire du 14 mars 2018

### PROCES VERBAL

L'an deux mil dix-huit le 14 mars, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 8 mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Mme Pascale SILVIN est désignée secrétaire de séance.

Présents :

Titulaires	Communes	Pouvoirs
Lucien SPIGARELLI	Aime la Plagne	
Jean-Luc BOCH	La Plagne Tarentaise	
Olivier GUEPIN	Landry	
Christian DUC	Aime la Plagne	
René LUISET	La Plagne Tarentaise	
Véronique GENSAC	La Plagne Tarentaise	
Anne CROZET	Peisey-Nancroix	Pouvoir de Laurent TRESALLET, Peisey-Nancroix
Bernadette CHAMOUSSIN	Aime La Plagne	
Anthony FAVRE	La Plagne Tarentaise	
Michel GENETTAZ	Aime la Plagne	
Pierre GONTHIER	La Plagne Tarentaise	
Laurent HUREAU	Aime la Plagne	
Anne LE MOUPELLIC	Aime La Plagne	
Corine MAIRONI-GONTHIER	Aime la Plagne	
Corine MICHELAS	La Plagne Tarentaise	
Pierre OUGIER	La Plagne Tarentaise	
Daniel RENAUD	La Plagne Tarentaise	Pouvoir de Freddy BUTHOD- GARCON, La Plagne Tarentaise
Pascale SILVIN	Landry	
Pascal VALENTIN	Aime la Plagne	

#### Excusés :

Fabienne ASTIER, La Plagne Tarentaise  
 Séverine BRUN, Titulaire La Plagne Tarentaise  
 Freddy BUTHOD-GARCON, Titulaire La Plagne Tarentaise  
 Isabelle GIROD-GEDDA, Titulaire La Plagne Tarentaise  
 Thierry MARCHAND-MAILLET, Titulaire Landry

Christian MILLERET, Titulaire Aime La Plagne

Joël OUGIER SIMONIN, Titulaire La Plagne Tarentaise

Solène TERILLON, Titulaire Aime La Plagne

Laurent TRESALLET, Titulaire Peisey-Nancroix

A 18h30, M. Lucien SPIGARELLI Président, ouvre la séance du Conseil communautaire.

## 1. FINANCES

### ✓ Débat d'orientation budgétaire 2018 (2018-024)

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1, D.2312-3 et R.2313-8,

VU le rapport d'orientation budgétaire pour 2018,

VU l'avis de la commission finance lors de ses réunions des 14 et 21 février 2018,

Ayant pris connaissance du rapport d'orientation budgétaire et après en avoir débattu,

**PREND** acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires relatives à l'exercice 2018, selon les modalités prévues par la loi et sur la base du rapport annexé à la délibération.

## 2. ADMINISTRATION GENERALE

### ✓ Signature de l'avenant n°5 au bail de location de bureaux au Pôle Social « Le Clos Saint Martin » (2018-025)

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le bail de location de bureaux au Pôle Social « Le Clos Saint Martin » conclu le 28 juillet 2010 avec l'Espace Associatif Cantonal,

**APPROUVE** le projet d'avenant n°5 au bail de location de bureaux au Pôle Social « Le Clos Saint Martin », joint en annexe,

**AUTORISE** le Président à signer ledit avenant avec l'Espace Associatif Cantonal.

### 3. CONTRATS ET MARCHES PUBLICS

✓ **Attribution du marché de collecte du verre sur le territoire des Versants d'Aime (2018-026)**

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016, relatifs aux marchés publics,

**APPROUVE** l'attribution du marché de collecte du verre sur le territoire des Versants d'Aime à l'entreprise Nantet Locabennes,

**AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à l'exécution du marché.

### 4. RESSOURCES HUMAINES

✓ **Création d'un poste permanent d'assistante RH à temps complet (2018-027)**

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la nécessité de renforcer le service R.H. pour répondre aux besoins de la collectivité,

**APPROUVE** la création d'un poste permanent d'adjoint administratif (ouvert aux 3 grades), à temps complet, chargé d'assurer la gestion administrative des ressources humaines, et ce à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018.

**DIT** que les crédits nécessaires au financement de ce poste sont inscrits au B.P. 2018.

✓ **Modification du tableau des effectifs (2018-028)**

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

Vu la délibération prise en séance, laquelle prévoit la création d'un poste permanent d'adjoint administratif, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018,

APPROUVE le tableau des effectifs modifié comme suit :

	Catégorie	Service	Nbre de postes	Temps de travail
<b>Filière administrative</b>				
Attaché principal	A	Administration Générale	2	35
Attaché territorial	A	Administration Générale	3	35
Rédacteur territorial	B	Administration Générale	1	35
Rédacteur principal 2 <sup>e</sup> classe	B	Administration Générale	2	35
Adjoint Administratif	C	Administration Générale	1	28
Adjoint Administratif	C	Services Techniques	1	35
Adjoint Administratif	C	Administration Générale	6	35
Adjoint Administratif principal 2 <sup>e</sup> cl	C	Administration Générale	1	35
<b>Filière technique</b>				
Ingénieur territorial	A	Services Techniques	2	35
Technicien territorial	B	Administration générale	1	35
Technicien territorial	B	Services Techniques	2	35
Technicien principal 2 <sup>e</sup> me classe	B	Services Techniques	1	35
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	Services Techniques	2	35
Adjoint technique	C	Services Techniques	3	35
Adjoint technique	C	Services Collecte	3	35
Adjoint technique	C	Services Techniques	1	19
Adjoint technique	C	Services techniques	1	35
Adjoint technique	C	Crèche	1	35
Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> cl	C	Services Techniques	1	35
Adjoint principal de 2 <sup>e</sup> classe	C	Services Collecte	2	35
Adjoint principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	Service Collecte	2	35
Agent de maîtrise territorial	C	Services Techniques	2	35
Agent de maîtrise territorial	C	Services Techniques	1	15
<b>Filière culturelle</b>				
Attaché territorial	A	Anglais	1	16
Assistant d'Enseignement Artistique	B	Musique	1	7,83
A.E.A. principal 2 <sup>e</sup> me classe	B	Musique	1	20
A.E.A. principal 2 <sup>e</sup> me classe	B	Musique	1	5,75
A.E.A. principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	Musique	2	20
Assistant de conservation Patrimoine	B	Maison des Arts	1	35
<b>Filière sociale</b>				

Infirmière en soins généraux cl. Normale	A	Crèche	1	35
Technicien paramédical cl. Normale	B	Crèche	1	35
Educatrice de Jeunes Enfants	B	Crèche	3	35
Auxilière de puériculture de 1ère classe	C	Crèche	1	25
Auxilière de puériculture de 1ère classe	C	Crèche	2	35
Auxilière de puériculture de 1ère classe	C	Crèche	1	30
Agent social	C	Crèche	1	25,5
Agent social	C	Crèche	1	27
Agent social	C	Crèche	1	26
Agent social	C	Crèche	1	30
Agent social	C	Crèche	1	35
Agent social	C	Crèche	1	25
<b>TOTAL postes permanents</b>			<b>64</b>	

✓ **RIFSEEP : modification de la délibération (2018-029)**

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

Vu la loi n° 84-56 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant qu'il convient de compléter la délibération prise par le conseil communautaire en date du 14 décembre 2016 relative à la mise en place du RIFSEEP, pour intégrer le poste de rédacteur, chargé de l'animation de la MSAP et de la mise en œuvre d'une politique gérontologique sur le territoire,

APPROUVE le tableau modifié, tel que présenté.

<b>Détermination de l'IFSE par cadre d'emplois</b>		
Groupes	Emplois concernés	Montants annuels maximum de l'IFSE
<b>Attachés</b>		
Groupe 1	Directeur des Services	36.210 €
Groupe 2	Responsable Action sociale	32.130 €
Groupe 3	Responsable commande publique, affaires générales et juridiques Responsable RH	25.500 €

Groupe 4	Chargé de mission Développement Economique - Professeur d'anglais	20.400 €
----------	--	----------

<b>Rédacteurs</b>		
Groupe 1		
Groupe 2	Responsable Communication - Responsable Finances – <b>Animateur MSAP et autres rédacteurs ayant la responsabilité d'un service</b>	16.015 €
Groupe 3	Assistante RH	14.650 €
<b>Agents sociaux / Agents de maîtrise / Adjointes techniques / Adjointes administratifs</b>		
Groupe 1	Chef d'équipe OM - Chef d'équipe Patrimoine - Chauffeurs OM - Chef d'équipe entretien bâtiment	11.340 €
Groupe 2	Agent social crèche - Agent d'accueil - Adjointes techniques patrimoine - Agent d'entretien - Adjoint technique crèche - Assistante administrative	10.800 €

DIT que les crédits nécessaires au versement du RIFSEEP tel que défini sont inscrits au budget primitif 2017.

La séance du Conseil communautaire est levée.

Affiché le 2018

A retirer de l'affichage à compter du (2 mois)

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTEISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX